

MÉCANISME INTERNATIONAL DE L'ONU APPELÉ À EXERCER LES FONCTIONS RÉSIDUELLES DES TRIBUNAUX PÉNAUX

Fonctionnaire de l'information adjoint, P-2

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 29 septembre 2022
DATE DE PUBLICATION : 31 août 2022
UNITÉ ADMINISTRATIVE : Greffe/Bureau chargé des relations extérieures
LIEU D'AFFECTATION : Kigali
RÉFÉRENCE DU POSTE VACANT : 22-PUB-RMT-189319-R-KIGALI (R)

Valeurs fondamentales de l'ONU : Intégrité, professionnalisme, respect de la diversité

Place dans l'organigramme et rapports hiérarchiques

Le poste est à pourvoir au sein du Bureau chargé des relations extérieures, à l'antenne de Kigali, au Greffe du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux (le « Mécanisme ») ; le titulaire relève du responsable du Greffe de la division d'Arusha et du fonctionnaire chargé des relations extérieures du Greffe du Mécanisme, à la division de La Haye.

Responsabilités :

- Sous la supervision directe du fonctionnaire chargé des relations extérieures, le titulaire du poste met au point et crée des documents d'information, notamment des fiches d'information sur les affaires, des communiqués, des rapports et des dossiers de presse, des brochures, des notes d'information, des rapports annuels, des bulletins d'information, etc.
- Il rédige des documents de communication en ligne, tels que des pages Internet et des messages pour les réseaux sociaux ; il prépare des messages en vue de leur publication et analyse la performance.
- Il rédige des communiqués de presse ainsi que de discours et des déclarations, ou participe à leur rédaction.
- Il participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies de communication et de sensibilisation du Mécanisme. Il aide à identifier et à établir des partenariats stratégiques avec les principaux partenaires internationaux, notamment les médias, les milieux diplomatiques, non-gouvernementaux et juridiques (y compris universitaires) afin d'obtenir leur appui et de maximiser l'effet des activités de promotion. Il aide à identifier les principaux interlocuteurs/partenaires, à consolider les partenariats stratégiques existants et à en établir de nouveaux au Rwanda et dans la région des Grands Lacs. Il aide à identifier d'autres actions ou projets permettant au Mécanisme de mieux faire comprendre son mandat, de promouvoir et mettre en valeur ses réalisations, de protéger et servir sa réputation et de perpétuer son image. Il fait en sorte que les responsables politiques aient au bon moment une connaissance précise et approfondie des tendances politiques, des conditions locales et de l'opinion publique à l'égard du Mécanisme.
- Il suit l'actualité, recherche et analyse les informations relatives à l'opinion des médias, du monde politique et du public à l'égard du Mécanisme, à la situation politique et judiciaire, ainsi qu'aux médias au Rwanda et dans la région des Grands Lacs. Il recueille des renseignements auprès de diverses sources afin d'évaluer l'efficacité des campagnes d'information. Il passe en revue les informations publiées dans les médias afin d'évaluer leur intérêt médiatique, les tendances politiques, les conditions locales et l'opinion publique à l'égard du Mécanisme. Il aide à évaluer la manière dont les travaux du Mécanisme sont perçus et à recommander des mesures appropriées.
- Il organise la distribution de documents d'information au public cible.
- Il encadre l'organisation de réunions diplomatiques, de conférences, de séminaires, de points de presse, d'interviews, etc., ou y participe.
- Il répond à diverses questions et demandes de renseignements internes ou externes et prépare la correspondance y relative.
- Il s'acquiesce des autres tâches qui lui sont confiées.

Compétences :

- **Professionnalisme** — Le titulaire du poste tire fierté de son travail et de ses réalisations ; il fait preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet ; il apporte à l'exécution de ses tâches la conscience et le souci d'efficacité voulus pour être en mesure d'honorer les engagements contractés, de tenir les délais impartis et d'obtenir les résultats escomptés ; il est plus motivé par des raisons professionnelles que personnelles ; il persévère face aux obstacles et aux difficultés ; il garde son calme dans les situations de crise ; il intègre les enjeux d'égalité des sexes et s'assure que les femmes et les hommes du service participent sur un pied d'égalité à tous les aspects du travail.
 - **Aptitude à la communication** — Le titulaire du poste s'exprime clairement et efficacement, tant oralement que par écrit ; il écoute les autres, les comprend bien et donne suite comme il convient ; il pose les questions voulues afin d'obtenir des éclaircissements et facilite le dialogue ; il adapte le langage, le ton, le style et la présentation au public auquel il s'adresse ; il est soucieux de partager l'information avec les intéressés et les tient au courant.
 - **Planification et organisation** — Le titulaire du poste définit clairement des objectifs compatibles avec les stratégies convenues ; il hiérarchise les activités et les tâches urgentes et adapte les priorités en fonction des besoins ; il prévoit suffisamment de temps et de ressources pour mener sa tâche à bien ; il tient compte des risques et des imprévus dans la planification ; il suit l'exécution des projets et les modifie s'il y a lieu ; il tire le meilleur parti du temps dont il dispose.
-

MÉCANISME INTERNATIONAL DE L'ONU APPELÉ À EXERCER LES FONCTIONS RÉSIDUELLES DES TRIBUNAUX PÉNAUX

QUALIFICATIONS

Formation

Diplôme universitaire supérieur en journalisme, relations publiques, communication ou dans une discipline apparentée. Un diplôme universitaire de premier cycle conjugué à deux années d'expérience professionnelle adaptée peut être envisagé au lieu du diplôme universitaire supérieur.

Expérience professionnelle

Au moins deux années d'expérience, assortie d'une progression des responsabilités, dans le domaine de la rédaction et de la publication de documents d'informations, de préférence dans une organisation internationale. Aptitude avérée à communiquer oralement et par écrit, et à interagir avec de hauts fonctionnaires. Une expérience/connaissance de l'utilisation des médias sociaux et de la gestion des nouveaux médias et des campagnes de publicité audiovisuelle est également requise.

Connaissances linguistiques

L'anglais et le français sont les deux langues de travail du Mécanisme. Pour le poste annoncé, une maîtrise parfaite de l'anglais à l'oral et à l'écrit est indispensable. La connaissance du kinyarwanda est requise. La connaissance du français est souhaitable.

Méthode d'évaluation

Les candidats sélectionnés pourront être invités à passer un test et un entretien visant à déterminer leurs compétences.

Remarque importante

Le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies est résolu à atteindre l'objectif de parité hommes-femmes dans son personnel. Les femmes sont vivement encouragées à envoyer leur candidature.

La nomination à ce poste est limitée au Mécanisme. Les membres du personnel de l'ONU actuellement en exercice à des postes de catégories G et FS et qui remplissent les conditions requises sont autorisés à postuler à titre exceptionnel. S'ils sont sélectionnés, certaines conditions s'appliqueront. Toutes les offres d'engagement sont subordonnées à l'approbation du budget.

Le contrat du candidat retenu sera d'une durée limitée conformément au financement prévu initialement pour le poste. Le renouvellement du contrat dépend de la prorogation du mandat et/ou des fonds disponibles. Les Tribunaux internationaux n'étant pas intégrés au Secrétariat, les membres du personnel de l'ONU qui y travaillent sont affectés ou détachés par leur département ou leur service d'origine. La nomination des membres du personnel de l'ONU est soumise à l'autorité du Secrétaire général. Les membres du personnel sont censés assumer périodiquement de nouvelles fonctions, conformément aux règles et procédures en vigueur, et peuvent à cet effet être redéployés par le Secrétaire général sur d'autres postes dans toute l'Organisation selon l'évolution des besoins et des mandats.

Les Nations Unies s'emploient à créer un environnement de respect mutuel propice à l'inclusion et à la diversité. L'ONU recrute et emploie le personnel indépendamment de l'identité et de l'orientation sexuelle, de la race, de la religion, de l'appartenance ethnique et culturelle ou des handicaps. Afin de faciliter la participation au processus de recrutement des candidats en situation de handicap, des aménagements raisonnables pourront être réalisés sur demande expresse dans la candidature.

REMARQUE À L'ATTENTION DES CANDIDATS DÉJÀ PRÉSÉLECTIONNÉS

Les candidats présélectionnés doivent manifester leur intérêt et faire part de leur disponibilité pour les postes vacants en soumettant une version mise à jour de leur notice personnelle et une lettre de motivation.

Gratuité

L'ONU NE PERÇOIT DE FRAIS À AUCUN STADE DU RECRUTEMENT (CANDIDATURE, ENTRETIEN, TRAITEMENT, FORMATION OU AUTRE). ELLE NE S'INTÉRESSE PAS AUX INFORMATIONS BANCAIRES.

Considérations générales

Aux termes du paragraphe 3 de l'article 101 de la Charte des Nations Unies, la considération dominante dans le recrutement du personnel doit être la nécessité d'assurer à l'Organisation les services de personnes possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité. Aucun candidat ne sera pris en considération par l'ONU s'il s'est rendu coupable de violation du droit international des droits de l'homme ou du droit international humanitaire, d'exploitation sexuelle, d'atteinte sexuelle ou de harcèlement sexuel, ou s'il existe des motifs raisonnables de croire que le candidat a été impliqué dans la commission de l'un de ces actes. L'expression « exploitation sexuelle » désigne le fait de profiter ou de tenter de profiter d'un état de vulnérabilité, d'un rapport de force inégal ou de rapports de confiance à des fins sexuelles, y compris mais non exclusivement en vue d'en tirer un avantage pécuniaire, social ou politique. L'expression « atteinte sexuelle » désigne toute intrusion physique à caractère sexuel commise par la force, sous la contrainte ou à la faveur d'un rapport inégal, ou la menace d'une telle intrusion. Le « harcèlement sexuel » s'entend de tout comportement déplacé à connotation sexuelle, dont on peut raisonnablement penser qu'il est choquant ou humiliant ou qu'il peut être perçu comme tel, lorsqu'il entrave la bonne marche du service, est présenté comme une condition d'emploi ou crée un climat de travail intimidant, hostile ou offensant, et lorsque la gravité du comportement justifie le licenciement de son auteur. La candidature de personnes qui ont commis des infractions autres que des infractions mineures au code de la route ne sera pas retenue par l'ONU.

MÉCANISME INTERNATIONAL DE L'ONU APPELÉ À EXERCER LES FONCTIONS RÉSIDUELLES DES TRIBUNAUX PÉNAUX

Sera dûment prise en considération l'importance d'un recrutement effectué sur une base géographique aussi large que possible. Aucune restriction ne sera imposée par l'ONU à l'accès des hommes et des femmes, dans des conditions égales, à toutes les fonctions, dans ses organes principaux et subsidiaires. Le Secrétariat de l'ONU est un espace non-fumeurs.

La considération dominante dans l'engagement, la mutation ou la promotion du personnel est la nécessité de s'assurer les services de personnes possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité. En acceptant une offre d'engagement, les membres du personnel sont soumis à l'autorité du Secrétaire général, qui peut leur assigner l'une quelconque des tâches ou l'un quelconque des postes de l'Organisation des Nations Unies, conformément à l'alinéa c) de l'article 1.2 du Statut du personnel. Dans ce contexte, tous les membres du personnel recrutés sur le plan international sont tenus de changer de fonctions périodiquement à l'intérieur d'un même lieu d'affectation ou dans un autre lieu d'affectation, dans les conditions fixées par le Secrétaire général.

Les candidats sont priés de suivre attentivement toutes les consignes disponibles sur la plateforme de recrutement en ligne Inspira. Pour des informations plus détaillées, ils ou elles peuvent consulter le manuel d'instructions pour le candidat, en cliquant sur le lien hypertexte « Manuels » sur le côté supérieur droit de la page d'accueil de leur compte Inspira.

Les candidatures feront l'objet d'une évaluation et d'un examen préalables sur la base des informations soumises conformément aux critères d'évaluation de l'avis de vacance de poste et aux dispositions législatives internes applicables de l'Organisation des Nations Unies, notamment la Charte des Nations Unies, les résolutions de l'Assemblée générale, le Statut et le Règlement du personnel, les textes administratifs et les directives. Les candidats doivent fournir des informations exhaustives et précises conformément aux instructions fournies sur la plateforme Inspira. Une fois la candidature envoyée, aucune modification, suppression ou révision, ni aucun ajout ou changement ne pourra être fait. Il sera procédé à une vérification des références des candidats faisant l'objet d'une attention particulière pour s'assurer de l'exactitude des renseignements qu'ils ont fournis dans leur candidature.

L'avis de vacance de poste publié sur le portail Carrières sera retiré à 23 h 59 (heure de New York) à la date limite pour le dépôt des candidatures.

COMMENT POSTULER :

Les candidatures doivent être présentées sur Inspira, le portail de recrutement de l'ONU. Le Mécanisme ne peut prendre en compte les candidatures qui lui sont adressées par courriel.

Adresse du site pour les candidats internes : <https://inspira.un.org>

Adresse du site pour les candidats externes : <https://careers.un.org>
